



Action en soutien à la note politique fédérale relative à la problématique de la drogue

Fiche de projet pour les institutions publiques

Cette fiche est à remplir par l'institution publique. Elle sert à décrire la nature du projet à mettre en oeuvre, les tâches à confier à une équipe scientifique, le planning, ainsi que le produit final attendu de l'équipe scientifique et les dispositions que cette institution publique mettra en place pour implémenter le produit final dans son fonctionnement propre.

1. Nom et adresse de l'institution publique qui introduit le projet

Institut Scientifique de Santé Publique
Service Epidémiologie
Rue Juliette Wytzman, 14
1050 Bruxelles

2. Thème du projet

Usage multiple de drogues et santé mentale chez les usagers de drogue qui demandent un traitement

3. Durée du projet¹

1 an

4. Description du projet et contexte dans lequel il s'inscrit au sein de l'Institution

4.1 Problématique (identification des besoins dans le cadre desquels le projet s'inscrit)

La recherche internationale et nationale constate que les utilisateurs de produits illégaux utilisent de plus en plus souvent plus d'une seule substance. L'usage peut être simultané (ex. alcool et cannabis ou MDMA ; cocaïne et amphétamines) ou se succéder immédiatement (ex. cocaïne et héroïne). Ce phénomène est appelé « polydrug use » dans la littérature anglophone. L'usage combiné de substances illégales (ainsi que de substances légales – comme l'alcool - et illégales) a un impact bien plus grand sur le fonctionnement physique et mental de la personne que l'usage individuel des ces substances séparées. Les données concernant l'ampleur de ce phénomène, le profil des

¹ La recherche débutera au plus tôt le 1er septembre 2009.

utilisateurs et les facteurs déclenchant sont rares. Les données concernant la demande de traitement (Treatment Demand Indicator) ne permettent pas pour l'instant en Belgique de dresser le profil de ces personnes dont les données sont livrées à l'ISP sous forme de données agrégées au travers du système de collecte de données.

L'usage de drogue va souvent de pair avec une santé mentale précaire : la prévalence de troubles mentaux est plus élevée chez les usagers de drogues qu'en population générale. Quand l'usage de drogue est accompagné de troubles mentaux/maladies psychiatriques, on parle de « double diagnostic ». Il n'est pas évident de savoir si l'usage multiple de drogues s'accompagne d'une santé mentale précaire et dans quelle direction va la relation causale. Les données concernant l'ampleur de ce phénomène et les facteurs déclenchants sont rares.

4.2 Objectifs (questions de recherche)

L'étude permettra de donner une réponse aux questions suivantes :

- Quelle est la prévalence de l'usage multiple de drogues chez les personnes qui font une demande de traitement (treatment demand)
- Quel est le profil de ces usagers : statut socio-économique, sexe, situation financière, appui social, historique de l'assistance sociale pour problème de drogue, autres ?
- Quelle est la prévalence de « double diagnostic » chez les personnes qui demandent un traitement ?
- Quels sont les troubles mentaux présents dans ce groupe ?
- Quel est le profil de ces utilisateurs avec des troubles mentaux : statut socio-économique, sexe, situation financière, appui social, historique de l'assistance sociale pour problème de drogue, autres ?
- Quelle est la taille du chevauchement entre les deux groupes ?
- Quelles sont les indications suggérant la direction de la relation causale ? La possibilité que le modèle explicatif change en fonction du sexe doit ici être prise en compte.

4.3 Indiquez, sur base du tableau ci-dessous, les points forts et les points faibles du projet de recherche

Les questions reprises dans ce tableau sont indicatives et destinées à vous aider à remplir ce tableau. L'objectif est pour vous est d'exposer les facteurs – internes et externes - qui sont susceptibles de favoriser/menacer la bonne marche de la recherche en vue d'avoir des éléments d'appréciation de la faisabilité du projet de recherche.

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • quel peut être l'apport de votre institution au projet ? • en quoi votre institution peut-elle soutenir les efforts des chercheurs (budget, expertise, matériel, données...) ? <ul style="list-style-type: none"> - L'ISP peut, grâce à son engagement dans la collecte des données TDI, faciliter la collaboration des organisations. - L'ISP est une institution scientifique qui possède le savoir-faire requis pour mener cette recherche et donc pour guider les chercheurs. • quelles autres initiatives mettez-vous en oeuvre dans le domaine qui peuvent contribuer au projet ? <ul style="list-style-type: none"> - Le programme DROGUES de l'ISP est le "National Focal Point on Drugs" pour la Belgique auprès de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT). Les chercheurs rassemblent, traitent et diffusent des informations sur l'usage de drogues en Belgique, e.a. via le Rapport National sur les Drogues.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • quels éléments empêchent votre institution de mener seule ce projet ? <ul style="list-style-type: none"> - L'ISP, et plus précisément le programme drogues, manquent de moyens financiers pour mener cette recherche. • quels sont les points qui méritent une attention particulière ?
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • quelles sont les opportunités qui se présentent à votre institution dans le cadre de ce projet ? Par exemple, la collaboration avec des instances externes qui peuvent influencer positivement le projet. <ul style="list-style-type: none"> - Une collaboration intense avec les services responsables du traitement des usagers de drogues et dans ce cadre, prendre soin du rassemblement des données concernant les demandes de traitement (Treatment Demand Indicator). • de quelle manière votre institution va-t-elle saisir ces opportunités ? <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir des contacts étroits avec l'équipe de recherche, e.a. pendant les réunions de la commission d'accompagnement. - Soutenir l'équipe de recherche par la valorisation de leurs résultats, e.a. au travers de l'organisation d'une journée d'étude en collaboration avec les chercheurs et les

	Politique Scientifique fédérale.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • quels facteurs externes peuvent hypothéquer la bonne marche de ce projet ? <ul style="list-style-type: none"> - Les chercheurs doivent obtenir à temps l'accord de la Commission de la vie privée. • comment envisagez-vous d'agir sur ces facteurs externes ? <ul style="list-style-type: none"> - Etudes des exigences posées par la Commission de la vie privée, suivie éventuellement d'une concertation.

5. Réalisation à mettre en œuvre (contenu de la recherche)

a. Soutien scientifique attendu de l'équipe scientifique

Les chercheurs réaliseront une étude de littérature concernant, d'une part, l'usage multiple de drogues et, d'autre part, concernant la relation entre troubles mentaux et usage de drogues (« double diagnostic »), dans le cadre défini par les questions de recherche. Ils tiendront compte des résultats de deux études antérieures à ce sujet financées pas la Politique Scientifique Fédérale (voir

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/05>

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/06>

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/08>

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/18>

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/21>

<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/26>).

De plus, le groupe de recherche, en collaboration avec l'ISP, fera usage de l'expertise disponible au sein de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies et des documents qui y sont mis à disposition.

Les chercheurs utiliseront les bases de données de services de traitement des usagers de drogue pour répondre aux questions de recherche. Des services situés aussi bien en Communauté flamande que française devraient être inclus. On peut penser à De Sleutel par exemple (Gand). L'échantillon devrait être si large que l'on puisse répondre aux questions de recherche sur base d'analyses quantitatives, des analyses qualitatives ne sont pas acceptable.

Les analyses peuvent être effectuées séparément, mais devraient se faire en concertation, il en va de même en ce qui concerne l'approche des analyses ainsi que les techniques statistiques utilisées.

Inclure l'usage d'alcool et de tabac est obligatoire, mais les substances illégales doivent être centrales dans cette étude.

Les étapes suivantes devraient être suivies par les chercheurs :

- étude de littérature ;
- organisation d'un séminaire avec au moins deux experts étrangers ;
- sélection de bases de données concernant les personnes qui demandent un traitement lié à l'usage de drogue et obtention de l'accès aux bases de données,
- analyse des données, en concertation avec d'autres groupes de recherche ;
- interprétation des résultats et formulation des conclusions ;
- présentation des résultats.

5.1 Rôle de l'institution publique avant et durant le projet²

Accompagnement pour les analyses et interprétation des résultats, pour utiliser l'expertise présente dans le champ de l'usage de drogue de façon optimale.

6. Produit final attendu et forme sous laquelle il doit être délivré

- Rapport final étendu sous forme de document électronique.
- Mise en place et présentation d'un article scientifique concernant cette recherche.

7. Timing/planning des activités (avec indication d'équivalent temps plein – ETP)

7.1 Description des activités et calendrier

Pour les deux chercheurs temps plein, chacun sur une année, un en Communauté flamande et un en Communauté française

MOIS 1 et 2

- 1a. Etude de littérature
- 1b. Organisation d'un séminaire avec au moins deux experts étrangers.
- 1c. Formulation d'une proposition provisoire pour l'analyse.

MOIS 3

- 2a. Sélection des bases de données
- 2b. Obtention de l'accès aux bases de données

MOIS 4 et 5

3. Analyse des données et description des résultats

MOIS 6 et 7

4. Soumission des résultats et tentatives de conclusions au comité d'accompagnement d'une part aux représentants des groupes cible d'autre part.

² Indiquer, entre autres et le cas échéant, quand (mois et année) l'institution fournira les données dont elle est responsable.

MOIS 8 à 12

5a. Analyses supplémentaires, formulation des résultats finaux et conclusions

5b. Préparation de l'organisation d'une journée d'étude et d'une publication scientifique

7.2 Estimation du personnel scientifique requis (en équivalents temps plein)

Deux chercheurs équivalents temps plein 100% pendant 1 an = 2 équivalents temps plein (ETP)

8. Valorisation envisageable du/des produit(s) final(s)

Rapport final, journée d'étude scientifique (à organiser en collaboration avec l'ISP et la Politique Scientifique Fédérale) et publication dans un journal scientifique international.

9 Conditions particulières

9.1 Suggestion de composition d'accompagnement

- Collaborateurs de services spécifiques pour les soins de santé;
- chercheurs liés à des groupes de recherche universitaires de santé publique – soins de santé sociaux – épidémiologie;
- un collaborateur du SPF Affaires Sociales;
- un collaborateur du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
- un collaborateur de chaque SPF qui pense pouvoir apporter une contribution au projet;
- un collaborateur de l'ISP, service Epidémiologie, programme DROGUES.

9.2. Clause de confidentialité éventuelle

9.3. Autres

Le lancement de la recherche doit être approuvé par la Commission d'éthique. L'attention sera portée sur la façon dont le consentement éclairé est obtenu.

(partie à remplir par la Politique Scientifique fédérale)

Budget estimé :

Personne de contact au sein de la Politique Scientifique fédérale : Mme Van Daele

Réunion d'information : le 5 mars 2009 à 10h. , salle A de la Politique Scientifique fédérale

(inscription une semaine à l'avance par e-mail bonn@belspo.be; à défaut d'inscriptions, la réunion sera annulée)